

Avant de partir en voyage...

A- À ne pas oublier...

- 1- Aviser un voisin que vous serez absent au cas où il verrait des gens indésirables et lui donner le nom et numéro de téléphone d'un de vos proches.
- 2- Laissez croire qu'il y a quelqu'un à la maison, par exemple des minuteries qui allument automatiquement des lumières.
- 3- Un véhicule stationné dans votre entrée peut tromper les voleurs.
- 4- Faites augmenter vos limites d'assurance responsabilité civile à au moins 2 millions \$ surtout si vous sortez du Québec. (sur vos assurance automobile et habitation)
- 5- Voyage en automobile: ne laissez pas vos objets personnels sans surveillance dans votre véhicule et à la vue, il est préférable de les remettre à clef dans la malle arrière du véhicule ou de les camoufler à l'aide d'une couverture par exemple si la malle arrière est déjà pleine.
- 6- Voyage en automobile: procurez vous des cartes routières à jour. (disponibles dans les dépanneurs et quincailliers connus)
- 7- Procurez vous des cartes d'identité reconnues ou passeports à jour si vous quittez le Canada.
- 8- Voyage en automobile: faites vérifier et réparer votre véhicule s'il y a lieu.
- 9- Avoir une trousse de premiers soins en bonne condition.
- 10- Vérifiez si vous avez toutes vos cartes d'identité, permis de conduire, cartes de crédit.
- 11- Éviter d'apporter beaucoup d'argent en billets. Utilisez des cartes de débit ou crédit.
- 12- Vérifiez le solde de votre carte de crédit (et payez tout solde en suspens) afin de ne pas vous faire refuser par exemple lors du paiement de votre hôtel ou motel.

B- En cas de blessure ou maladie:

- 1- Avoir votre carte d'assurance maladie en bonne et du forme & renouvelée ;
- 2- Vérifier le nombre de jours exact à l'extérieur du Québec, ne doit pas dépasser 182 jours consécutifs par année civile ;
- 3- Prévoir l'achat de vos assurances au moins 1 mois avant la date de votre départ, de manière à vous laisser le temps nécessaire pour faire compléter un questionnaire médical si requis, pour vous permettre de bénéficier d'une meilleure tarification et ainsi couvrir un ou des état(s) préexistant(s) ;
- 4- Clarifier dès le début de vos projets de voyage vos cartes de crédit ou certaines offres de jours gratuits, vous aurez donc besoin seulement d'une prolongation (Top Up), ATTENTION tout ce qui brille n'est pas OR;
- 5- Si vous êtes encore assuré par une assurance collective (groupe) vérifiez exactement le nombre de jours auxquels vous avez droit ainsi que le pourcentage (%) de remboursement de même que le maximum global payable;
- 6- Ne jamais négliger de mentionner vos antécédents médicaux de même que votre consommation de médicaments.

.... MAIS S'IL SURVENAIT UN PÉPIN (Blessure ou maladie) ???

- 1- Toujours contacter l'assureur **avant** d'engager des frais, même si le problème est mineur ;
- 2- Collaborer avec les préposés de l'assistance afin de faciliter les échanges;
- 3- Conserver tous les reçus originaux de vos factures ainsi que les preuves de paiement si tel fut le cas;
- 4- Vous identifier à l'aide de votre numéro de contrat lors de vos interventions téléphoniques.

.... AVANT DE PARTIR, N'OUBLIEZ PAS :

- 1- Votre passeport, votre visa et vos billets d'avion
- 2- Votre certificat d'assurance voyage et votre carte d'assistance voyage
- 3- Vos ordonnances médicales et vos certificats de vaccination, s'il y a lieu
- 4- Votre carte d'assurance-maladie
- 5- Vos chèques de voyage

- 6- Vos devises étrangères et quelques dollars canadiens pour le retour
- 7- Votre carte de crédit
- 8- Votre carte de guichet automatique
- 9- Vos numéros de réservations d'hôtel et de voiture
- 10- Votre carte d'appel
- 11- Vos cartes routières

Bon voyage !